

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Mende
CHAULHAC - Commune

Séance du mardi 03 mars 2026

Délibération N° DE_003_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
7	7	7
Date de la convocation : 10/02/2026		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trois mars deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (MAIRIE - Salle du conseil), sous la présidence de Gérard ROUSSET.

Présents : Gérard ROUSSET, Daniel ROUSSET, Laurent ARCHER, Christine ARCHER, Didier BRUNEL, Alain POURCHER, Thierry COMBES

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Daniel ROUSSET est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération Participation aux transport scolaires des élèves du primaire pour l'année scolaire 2024/2025

Mr le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée indiquant que les mesures mises en place lors de l'année scolaire précédente étaient maintenues pour 2024/2025 ; les communes dans lesquelles sont domiciliés les élèves empruntant des transports scolaires journaliers et relevant de l'enseignement primaire devront participer au financement du ramassage.

L'Assemblée Municipale est invitée à se prononcer sur la contribution de ce système qui se traduit pas le paiement d'une participation égale à 20 % du cout moyen départemental d'un élève transporté (3 350 € pour l'année scolaire 2024/2025), soit 670 € multipliés par le nombre d'enfants transportés domiciliés dans la commune.

Oui, l'exposé du Maire et après avoir délibéré, le Conseil approuve cette décision et, en conséquence, accepte de voter la quote-part communale de 2 010 €.

L' autorisation est donnée à M. le Maire de signer les pieces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

ID : 048-214800468-20260303-DE_003_2026-DE

S²LO

Gérard ROUSSET
Président de séance



Daniel ROUSSET
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be "D. Rousset", written in a cursive style.